

Réunion du 4 octobre 2018 MD / AEFÉ / parents

Etaient présents, **pour l'AEFE** :

- Mme Catherine Mac Lorin, responsable Secteur Asie AEFÉ Paris
- M. Bruno Valery, coordinateur Asie de l'AEFE basé à Bangkok

Pour le lycée :

- Proviseur, Mme Isabelle DUFOURG
- Directeur, M. Sébastien AUTIN
- Directeur des Affaires Financières, M. Josian RIGNAULT
- Conseiller Principal d'Éducation, M. Pierre-Paul ALFONSI

Pour l'UPMD, représentant les parents :

- Karine Camart
- Sophie Mani
- Anne Fitoussi
- Marie Bénédicte Lacladere
- Amaury LeBlan

Différents sujets ont été abordés à l'initiative des parents :

Agrandissement de l'espace de vie disponible pour les élèves :

Il s'agit d'ouvrir les jardins afin que les élèves disposent de plus d'espace et de créer une cafétéria, pour désengorger la cantine mais aussi offrir un lieu privilégié pour les lycéens.

Ce sujet sera abordé avec M. Pierre Favret, responsable immobilier de l'AEFE, lors de sa visite au lycée, début novembre 2018. Un parent architecte paysagiste a proposé gracieusement son expertise.

Les représentants AEFÉ présents sont favorables à ces projets.

Les parents d'élèves ont déjà recherché des financements pour l'aménagement des jardins. En ce qui concerne la cafeteria, l'entreprise LDJ CATERING prend à sa charge les tables, chaises et parasols.

Projet d'agrandissement du lycée :

Il y a un projet d'achat d'un terrain dans le D9 qui appartient à la Communauté de la ville d'HCM. La question sera soulevée lors de la visite du premier ministre à Hanoï.

On se dirige davantage vers la construction « d'une annexe » à 300 mètres du lycée actuel.

Section Internationale :

Les parents ont demandé quelle était l'évolution du dossier. Mme Mac Lorin a expliqué que la décision revenait au Ministère de l'Éducation Nationale. L'AEFE n'émettant qu'un avis. Mme Mac Lorin a dit s'engager personnellement et soutenir le dossier afin qu'il bénéficie d'un avis favorable de l'AEFE, le dossier déposé étant de qualité.

Niveau de français :

Les parents s'inquiètent du faible niveau de français d'un grand nombre d'élèves.

Il est expliqué aux parents que la semaine dernière, l'ensemble des élèves de 4^{ème} ont eu un examen de français. En fonction des résultats, des cours de FLE seront mis en place.

Le lycée fera passer le DELF aux élèves de 4^{ème}, gratuitement.

Le directeur du primaire a donné son avis concernant cette difficulté en français. Il explique qu'un professeur de FLE effectue 20h par semaine au primaire. Or il a été remarqué que certains élèves en

classe de FLE n'ont pas toujours des difficultés de français. Il s'agit souvent de difficultés d'apprentissage qui ne relèvent pas de cours de FLE. Il ne faut pas confondre difficulté scolaire, ce que l'on retrouve dans n'importe lequel des établissements et la non maîtrise de la langue française.

Le passage du DELF permet de distinguer les élèves qui ont de réelles difficultés en français de ceux qui ont d'autres types de difficultés.

Il arrive également que des élèves souffrent de handicaps qui gênent les apprentissages.

Le DELF sert à reconnaître le niveau de français.

Augmentation des frais de scolarité :

Politique de l'Agence : de la modération entre couverture des besoins et couverture des mesures nouvelles. Les frais ne peuvent pas augmenter de façon démesurée car toute augmentation pèserait sur l'enveloppe des bourses. De plus le lycée doit prévoir son augmentation en tenant compte d'une variation du nombre d'élèves. Cette année par exemple, il y a 50 élèves de moins que prévu au 01/09/2018 donc 50 entrées de frais de scolarité qui manquent. Ce « manque à gagner » nécessite des ajustements de budget.

Chaque année la masse salariale augmente, donc les charges augmentent. La masse salariale a augmenté de 70.000 euros cette année du fait de l'ancienneté des personnels (recrutés locaux et résidents).

Il faut prévoir une augmentation des frais de scolarité de 1.7% à 2% d'office, afin de couvrir l'augmentation structurelle des charges (salaires et inflation locale ou importée).

Pour information la masse salariale représente 55% des coûts à Ho Chi Minh, ce taux varie selon les pays. Marguerite Duras est un des lycées de la zone Asie avec la plus faible masse salariale en % du budget global. Cela s'explique notamment par le niveau des salaires au Vietnam.

D'autres éléments sont plus difficilement évaluables, tels que la baisse des ressources de l'AEFE, l'inflation du pays d'accueil ou encore l'inflation des produits venant de France.

Une fois calculé le besoin d'augmentation du financement par les frais de scolarité, il est ensuite décidé comment répartir l'augmentation entre les 3 tarifs, selon la nationalité des élèves.

Pour information, le montant annuel financé par l'AEFE est en moyenne de 1500 euros par enfant scolarisé à Marguerite Duras, toutes nationalités confondues, sans les bourses. Si on inclut les bourses, cette moyenne de financement par élève s'élève à 2750euros (moyenne établie TOUTE NATIONALITE CONFONDUE, financement effectif AEFE plus élevé pour les français et moins élevé pour les étrangers en réalité).

Le renouvellement des contrats des personnels détachés :

Le personnel détaché (titulaire de la fonction publique française) peut être résident ou expatrié. Les contrats sont passés avec l'AEFE après que le Ministère de l'Education Nationale a autorisé le détachement. Le Ministère peut décider du non renouvellement des détachements.

Les nouveaux contrats des personnels détachés seront de 2 fois 3 ans maximum, à partir de 2019.

Si le contrat ne peut plus être renouvelé le salarié qui souhaite rester, passe alors en contrat local. Il est en « disponibilité de l'éducation nationale » et perd ses avantages sociaux en France (interruption de carrière dans la fonction publique, perte du droit à avancement et à la retraite).

Pour 2019, le Ministère s'est engagé à renouveler les contrats du personnel détaché :garantie du maintien de 10.000 personnels détachés, dont 6500 pour l'AEFE. En revanche pour la suite, il faut attendre les directives du président de la République. M. Macron donnera ses directives fin 2018-début 2019.